8142 : résumé

Le projet de loi a pour objet de modifier la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, et plus particulièrement les dispositions de l’article 7. Il vise à donner suite à une série d’arrêts de la Cour administrative rendus en 2022, et dans lesquels la Cour administrative jugeait la loi trop restrictive et, sur plusieurs points, inconstitutionnelle.

Outre ces modifications, le projet de loi vise également à apporter diverses adaptations rédactionnelles afin d’assurer une meilleure lisibilité et pl de clarté